

Réponse au postulat de M. Philippe Clivaz
« Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel »

Rapport-préavis N° 2017/41

Lausanne, le 7 septembre 2017

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis répond au postulat de M. Philippe Clivaz intitulé « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel » déposé le 23 septembre 2014 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 16 février 2016.

2. Rappel du postulat

Le postulat demande à la Municipalité, dans le cadre d'une collaboration avec les tl, Lausanne Tourisme et les communes concernées, d'améliorer la signalisation sur le domaine public de l'information concernant l'offre culturelle de la Ville de Lausanne « afin de réaffirmer la fierté d'accueillir à Lausanne tant de musées, théâtres, salles de concert, écoles d'art ». Les pistes d'amélioration suivantes y sont suggérées :

- mettre en valeur les lieux culturels emblématiques de la Ville en inscrivant leur nom sur les panneaux placés aux différentes entrées de la Ville ainsi que sur l'autoroute et en renforçant la signalétique de la Ville ;
- améliorer la communication dans les véhicules tl, par l'utilisation des afficheurs électroniques embarqués. Ceux-ci indiqueraient des informations géolocalisées sur l'emplacement des musées, théâtres et salles de concerts environnants et ainsi que la programmation à l'affiche ;
- identifier le tram t1 comme le « Tram des arts » qui valoriserait les différents arrêts culturels ponctuant la ligne (salles de spectacle, musées, écoles d'art, etc.) ;
- élaborer, en partenariat avec Lausanne Tourisme, un concept de « culture card » (sur le même modèle que la « transport card ») permettant à toute personne en villégiature séjournant dans un hôtel à Lausanne, de pouvoir bénéficier le temps de son séjour d'offres culturelles au sein des lieux de culture lausannois qu'ils soient cantonaux, communaux ou privés (gratuité, réduction, promotion deux billets pour le prix d'un, etc.) ;

- contacter les tl pour pouvoir proposer plus d'offres culturelles en lien avec la carte tl « pulse ». Cette carte permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'offres attractives (réduction de prix sur certains billets, deux billets pour le prix d'un, etc.).

3. Réponse au postulat de M. Philippe Clivaz « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel »

La Municipalité partage les intentions du postulant visant à mieux valoriser l'offre culturelle lausannoise et à positionner Lausanne comme ville de culture au niveau national et international.

La Municipalité de Lausanne reconnaît également, eu égard à la richesse, la qualité et la diversité de l'offre culturelle lausannoise, qu'il reste d'importants progrès à faire en terme de valorisation.

Ainsi, plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées et d'autres, importantes, le seront ces prochaines années.

Dans son programme de législature 2016-2021, la Municipalité rappelle que « Lausanne a la chance d'être autant une Capitale olympique que Ville de culture. Sur le plan national et international, c'est le gage d'une notoriété qui s'appuie sur la présence du siège du Comité International Olympique (CIO) et de nombreuses fédérations et institutions sportives à Lausanne, mais également sur une offre culturelle foisonnante et des institutions largement reconnues ». Elle indique également son intention de « Développer une politique de mise en valeur du patrimoine culturel dans l'espace public ».

La question spécifique de la valorisation culturelle, au cœur de postulat de M. Philippe Clivaz, occupe donc une place importante dans les intentions de la Municipalité.

Le présent rapport-préavis indique les mesures engagées et prévues en réponse au postulat de M. Philippe Clivaz. En matière, la Municipalité a travaillé en étroite collaboration avec Lausanne Tourisme.

Réseaux sociaux : la question n'est pas directement abordée par le postulat mais elle revêt évidemment une grande importance en termes de valorisation. Le site internet de Lausanne Tourisme a entièrement été revu. Outre une nouvelle mise en page adaptée à tous les supports, le contenu du site a également été profondément modifié. La culture y occupe désormais une place de choix et Lausanne y est vendue d'abord comme une ville de culture, de loisirs et de sport. C'est une évolution que la Municipalité a souhaité et qui est jugée très positive pour l'image de Lausanne. Dans le même esprit, le site des musées a également été entièrement revu avec une nouvelle adresse (je vais aux musées.ch). Disponible également en anglais et en allemand, ce site est un très bon outil de promotion de l'offre muséale. La Ville de Lausanne travaille aussi avec Lausanne Tourisme à la mise en place d'un système de billetterie commun aux institutions et manifestations culturelles permettant une meilleure promotion et une vente de produits combinés avec des prestations hôtelières. Ce projet est aujourd'hui en cours et représente un gros potentiel en matière de promotion et de possibilité pour un touriste « d'acheter » avec une nuit d'hôtel différentes offres culturelles, de loisirs ou sportives.

Offre pour les visiteurs : la Lausanne Transport Card, offerte gratuitement aux touristes séjournant à Lausanne, inclut dorénavant, outre la gratuité des transports publics, une offre culturelle étendue aux offres spéciales et des rabais dans des institutions culturelles subventionnées par la Ville telles que le Théâtre de Vidy, la Fondation de l'Hermitage, la Cinémathèque suisse, la Collection de l'Art Brut, le mudac, le Musée historique de Lausanne et le Musée romain de Lausanne-Vidy, mais aussi dans les musées du canton de Vaud et de la Commune de Pully. La Municipalité estime dès lors qu'il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle « culture card », cette fonction étant de facto déjà remplie par la « Lausanne Tourisme Card ».

Tram tl : les règles relatives aux lignes de transport public ne laissent pas beaucoup d'espace pour des lignes thématiques. La cohérence de l'offre et sa stabilité en terme de mobilité est en effet privilégiée par les compagnies de transport. Cela étant, la Municipalité rappelle le rapport-préavis N° 2015/1 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », en réponse à la motion de M. Gilles Meystre intitulée « Pour un PALM culturel ! » et son intention de collaborer avec la Commune de Renens et l'Etat de Vaud autour d'un projet d'animation artistique, sur le chantier du futur tram reliant le Flon à la gare de Renens.

Signalétique : c'est indéniablement dans ce domaine que des progrès importants sont à faire. La Ville de Lausanne, en collaboration avec Lausanne Tourisme, va dès lors engager durant cette législature un important travail visant à revoir la signalétique urbaine dans le but, notamment, de mieux valoriser notre patrimoine historique et culturel. C'est un travail de grande ampleur qui nécessite une collaboration entre différents services permettant de concilier des contingences pratiques, des exigences touristiques et une meilleure mise en valeur et indication de notre patrimoine (bâtiments, églises, musées, institutions, parcs, etc.). Cela étant, un certain nombre d'améliorations ont déjà été apportées :

- la Ville a récemment édité le guide Art-en-Ville. Ce dernier permet de découvrir le patrimoine artistique de la Ville dans l'espace public lausannois à l'aide de cinq cartes disponibles gratuitement auprès d'info-cité, Lausanne Tourisme et via Internet. Des QR codes installés à proximité des œuvres offrent des informations complémentaires au public ;
- au niveau de la signalétique dans les transports publics, des informations mettent en avant les lieux culturels et les événements phare de la Ville figurent sur les afficheurs électroniques embarqués des tl depuis 2015. Les points d'intérêts culturels suivants sont valorisés dans les tl selon la géolocalisation de la ligne de bus : la Cathédrale de Lausanne, la Collection de l'Art Brut, le Comptoir Suisse, l'Espace Arlaud, l'Espace des inventions, le quartier du Flon, la Fondation de l'Hermitage, le Musée et Jardin botaniques de Lausanne, le Casino et l'Esplanade de Montbenon, le mudac, le Musée de l'Elysée, le Musée historique de Lausanne, le Musée Olympique, le Musée d'art de Pully, le Musée Romain de Lausanne-Vidy, l'Opéra de Lausanne, la Place de la Riponne, le Rolex Learning Center EPFL, le SwissTech Convention Center, le Théâtre Vidy-Lausanne et la Tour de Sauvabelin ;
- des événements phare sont également choisis pour figurer sur les écrans des tl, mais ne doivent pas entrer en concurrence avec l'espace publicitaire. Ils sont en général affichés la semaine précédant l'événement et la semaine en cours. Les événements suivants ont été sélectionnés pour l'année 2017 : Swiss Expo, le Prix de Lausanne, Swiss Table Tennis Open, Japan Impact, Programme commun, Cully Jazz, les 20km de Lausanne, le Tour de Romandie, le Cyclotour du Léman, le Miam festival, la Fête de la Musique, la Course Olympique, le Festival de la Cité, Athletissima, la Nuit des Images, le Triathlon de Lausanne, le 3x3 Lausanne Masters, Equissima, Redbull caisses à savon, le Week-end Images (MO), BD-FIL, la Fête nationale, la Nuit des Musées, les 24 heures de natation, la Semaine Olympique, Lausanne Marathon, JazzOnze+, Bo Noel, Lausanne Lumières et le Christmas Midnight Run. La gratuité des musées le premier samedi du mois, ainsi que divers événements de portée plus locale (expositions au forum de l'Hôtel-de-Ville, fête de la nature, pakomuzé, Lausanne à table, Lausanne estivale, etc.) sont annoncés par le même média ;
- en ce qui concerne le thème particulier de la signalisation routière, cette dernière est légalement limitée afin d'éviter qu'elle soit néfaste à la sécurité. Ainsi, seules des informations essentielles doivent être visibles et les informations touristiques qui figurent sur ce type de panneaux tendent à disparaître. A l'ère du numérique, cette tendance n'entraîne cependant pas de perte d'information. Au niveau des entrées de la Ville, divers panneaux indiquent les manifestations ponctuelles, Plus spécifiquement, les panneaux d'affichage des autoroutes sont de la compétence de l'Office fédéral des routes (OFROU), qui limite de plus en plus aux seuls sites touristiques d'importance nationale majeure la pose de tels panneaux.

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. Philippe Clivaz et consorts, intitulé « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel ».

4. Cohérence avec le développement durable

Ce rapport-préavis est en parfaite cohérence avec le développement durable.

5. Aspects financiers

5.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

5.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

6. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2017/41 de la Municipalité, du 7 septembre 2017 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Clivaz intitulé « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel ».

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter